

ATLAS TERRITORIAL DE LA MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE



ÉTUDIANTS

APPRENTIS

STAGIAIRES

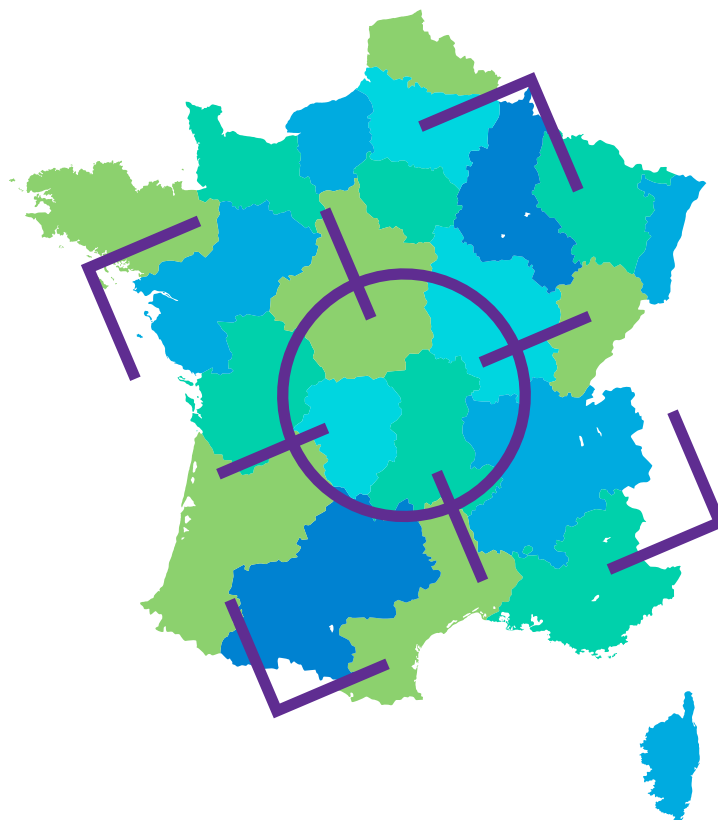
CHERCHEURS

ÉLÈVES
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE

PERSONNELS
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

RAPPORT - OCTOBRE 2020

{ Focus Régions }



La mobilité européenne et internationale des étudiants, des chercheurs, mais également des élèves de la formation professionnelle, est essentielle pour l'attractivité économique, la compétitivité de l'économie, la qualité de la recherche, la notoriété des systèmes d'enseignement supérieur et favorise la réussite des étudiants et des élèves.

Par sa politique partenariale et internationale ainsi que par son histoire ou sa position géographique, chaque région se distingue par des caractéristiques de mobilité internationale qui lui sont propres.

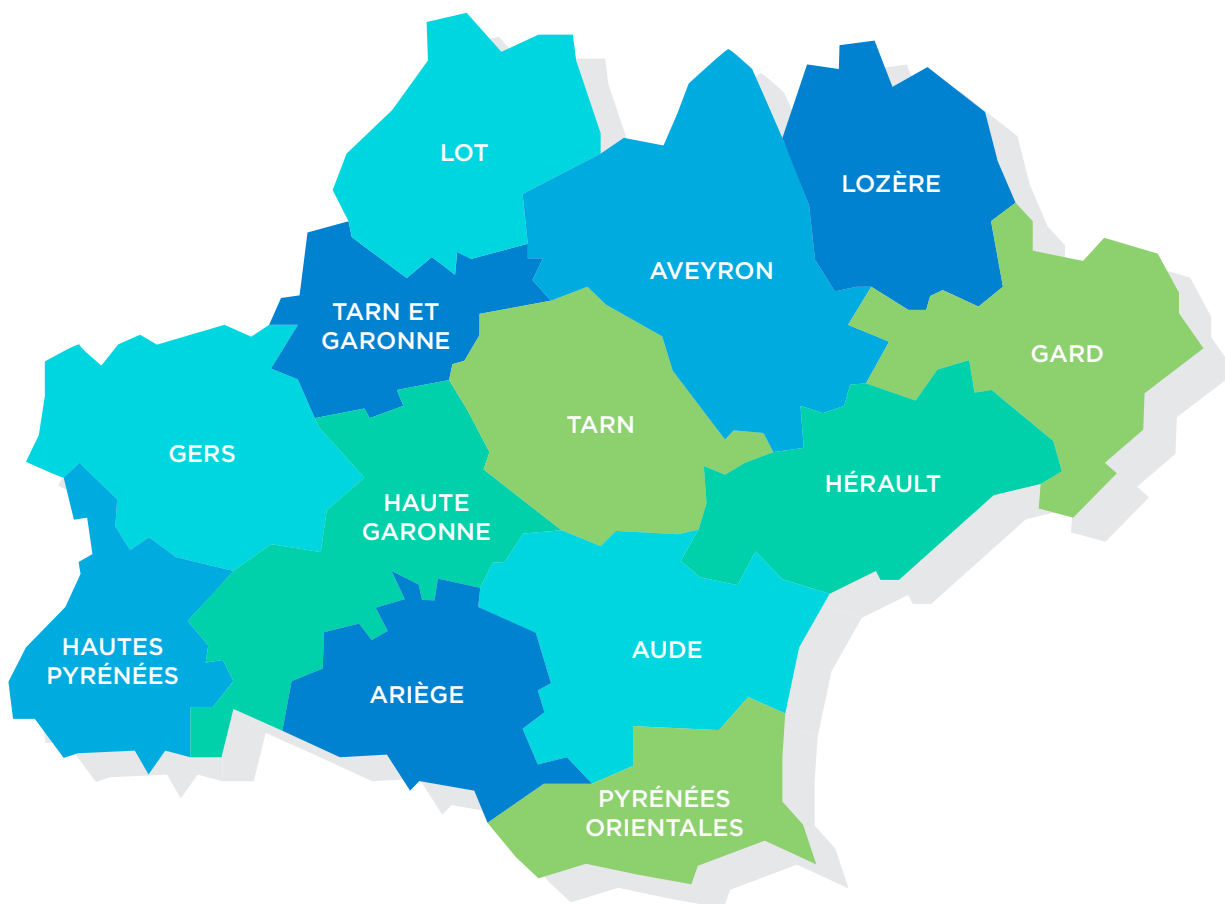
Ce focus régional est extrait de l'*Atlas Territorial de la Mobilité Européenne et Internationale*, publié en octobre 2020, par l'Agence Erasmus+ Education / formation, Régions de France et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

La présentation de chacun des trois partenaires, le détail de la méthodologie, le descriptif des sources de données et de leurs champs respectifs, sont explicités en introduction du rapport complet (cf. p. 11 à 20).

Quatre sources de données complémentaires sont présentes : les données de l'ISU-UNESCO, les données du MESRI-SIES, les données du programme européen Erasmus + ainsi que les résultats de la deuxième vague d'enquête concernant les politiques régionales en matière de mobilité internationale menée auprès des Régions par Régions de France.

Par ailleurs, ce focus régional a été complété d'une analyse des sites Internet et des documents de planification des collectivités (SRESRI, SRDEI,...). Des entretiens qualitatifs ont également été menés auprès de référents de certaines collectivités afin de contextualiser les données et apporter des éclairages complémentaires.

Enfin, quelques exemples de projets ou de dispositifs emblématiques financés par la Région et par le programme Erasmus + sont présentés à titre d'illustration.



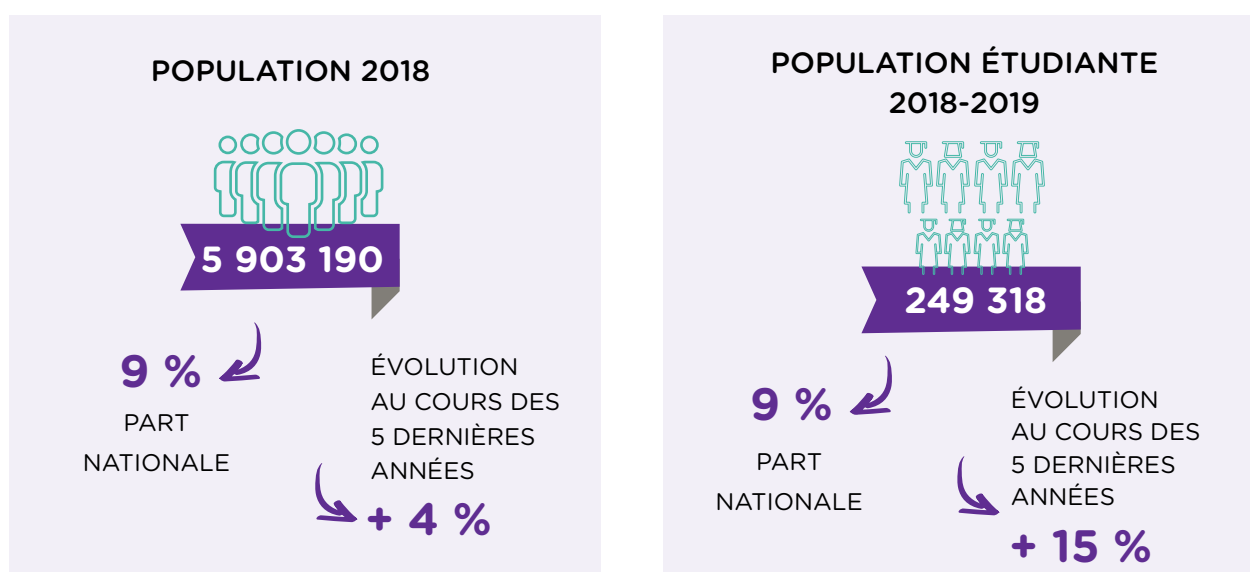
La région Occitanie a accueilli 9,2 % des étudiants étrangers venant en France, soit 26 200 en 2018-2019, ce qui représente 10,5 % de l'ensemble de ses étudiants. Parmi eux, 11,8 % sont bénéficiaires du programme Erasmus +, soit un peu plus de 3 100 étudiants.

En termes de mobilité sortante, 2 770 étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région ont reçu, pour leur stage

ou leur séjour d'études à l'étranger, une bourse régionale d'aide à la mobilité internationale. Parallèlement, un peu plus de 4 530 étudiants ont bénéficié du programme européen Erasmus + pour partir à l'étranger.

La mobilité des apprenants de la formation professionnelle suit une croissance deux fois plus rapide que la moyenne nationale autant en termes de mobilité sortante qu'en termes d'accueil d'étudiants étrangers.

► Chiffres clés ⁽¹⁾



(1) Sources INSEE, DEPP, Atlas regional MESRI, repères et références statistiques 2019

► La mobilité internationale entrante des étudiants

Étudiants étrangers en mobilité internationale accueillis	26 200
Part d'étudiants étrangers en mobilité internationale parmi les étudiants dans la région	10,5 %
Part de femmes parmi les étudiants étrangers en mobilité internationale	52,1 %

L'Occitanie est la 3ème région d'accueil des étudiants en mobilité internationale. Elle reçoit en 2018-2019, 26 200 étudiants mobiles qui représentent 10,5 % de l'ensemble de sa population étudiante. Parmi les étudiants en mobilité internationale accueillis dans la région, 52,1 % sont des femmes.

En Occitanie, la moitié des étudiants s'inscrivent dans l'académie de Toulouse et l'autre dans l'académie de Montpellier. Elles représentent chacune environ 5 % de l'ensemble des étudiants mobiles en France. Le nombre d'étudiants en mobilité internationale dans l'académie de Montpellier a augmenté de + 20,8 % entre 2013 et 2018, contre + 10 % dans l'académie de Toulouse sur la même période.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE PAR ACADÉMIE

	2013			2018			Évolution 2013-2018	
	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Évolution cc #	Évolution cc %
Montpellier	10 600	47,1	4,5	12 900	49,3	4,6	2 200	20,8
Toulouse	12 000	52,9	5,1	13 300	50,7	4,7	1 200	10,0
Occitanie	22 600	100,0	9,6	26 200	100,0	9,2	3 400	15,1

cc = champ constant (cf. partie Méthodologie des données)

En 2018-2019, la proportion d'étudiants mobiles originaires d'Afrique inscrits en Occitanie est plus faible qu'à l'échelle nationale (47,1 % contre 52,5 %). A l'inverse, la part d'étudiants originaires d'Asie et d'Océanie est légèrement plus élevée en région Occitanie qu'au niveau national (23,3 % soit + 4 points de %). La répartition des étudiants mobiles américains (9,2 %) et européens (20,5 %) est similaire à la moyenne nationale.

ZONES D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE EN OCCITANIE EN 2018-2019

Occitanie	Amérique	Afrique subsaharienne	Maghreb	Asie & Océanie	Europe hors UE	Union Européenne (UE)	Total
Effectifs	2 400	5 700	6 500	6 100	1 000	4 300	26 000
Pourcentage	9,2	22,0	25,1	23,3	3,9	16,6	100

La répartition des étudiants mobiles selon leur pays d'origine suit la moyenne nationale.

À la rentrée 2018, les quatre premiers pays d'origine (Maroc, Chine, Algérie et Espagne) concentrent un tiers des effectifs des étudiants mobiles de la région.

On remarque la présence du Vietnam et du Liban en 9^{ème} et 10^{ème} positions (ils sont placés respectivement au 14^{ème} et 12^{ème} rangs au plan national).

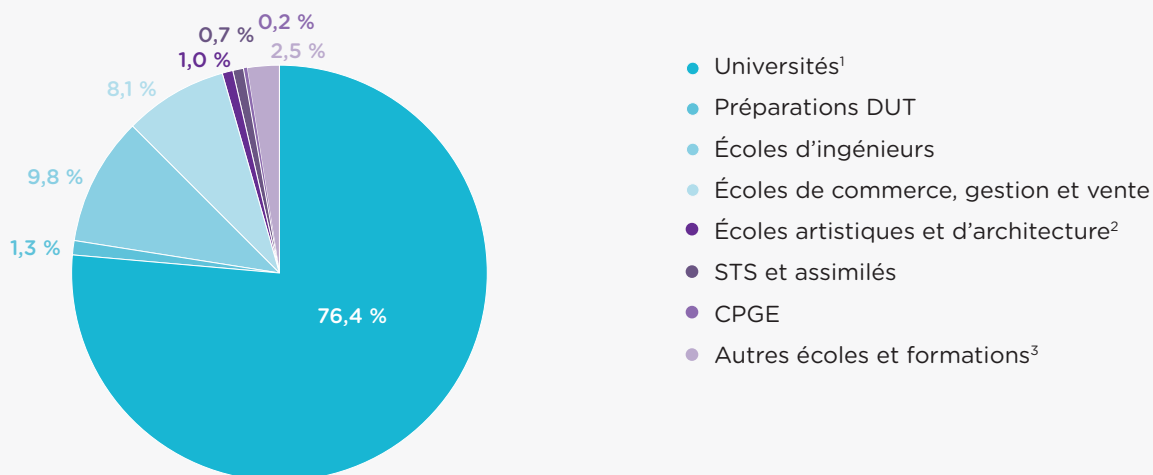
TOP 10 DES NATIONALITÉS ACCUEILLIES EN OCCITANIE EN 2018-2019

Rang	Pays d'origine	Effectifs	Pourcentage dans la région	Rappel du rang national
1	Maroc	3 300	12,5	1
2	Chine	2 500	9,5	2
3	Algérie	2 100	8,1	3
4	Espagne	1 000	3,9	9
5	Tunisie	1 000	3,8	5
6	Sénégal	1 000	3,8	6
7	Italie	800	3,1	4
8	Côte d'Ivoire	800	2,9	7
9	Vietnam	500	2,1	14
10	Liban	500	2,0	12
	Autre pays	12 700	48	
	Total	26 200	100	

En 2018-2019, trois quarts des étudiants étrangers en mobilité internationale dans la région Occitanie s'inscrivent à l'université, soit 20 000 étudiants, 9,8 % en Écoles d'ingénieurs (+ 2 points de % par

rapport au plan national) et 8,1 % en Écoles de commerce, gestion et vente (- 3 points de % par rapport à la moyenne du pays).

Répartition des étudiants étrangers en Occitanie par type d'établissements en 2018-2019



¹Y compris les formations d'ingénieurs en universités et partenariats

²Écoles supérieures artistiques et culturelles, Écoles supérieures d'architecture.

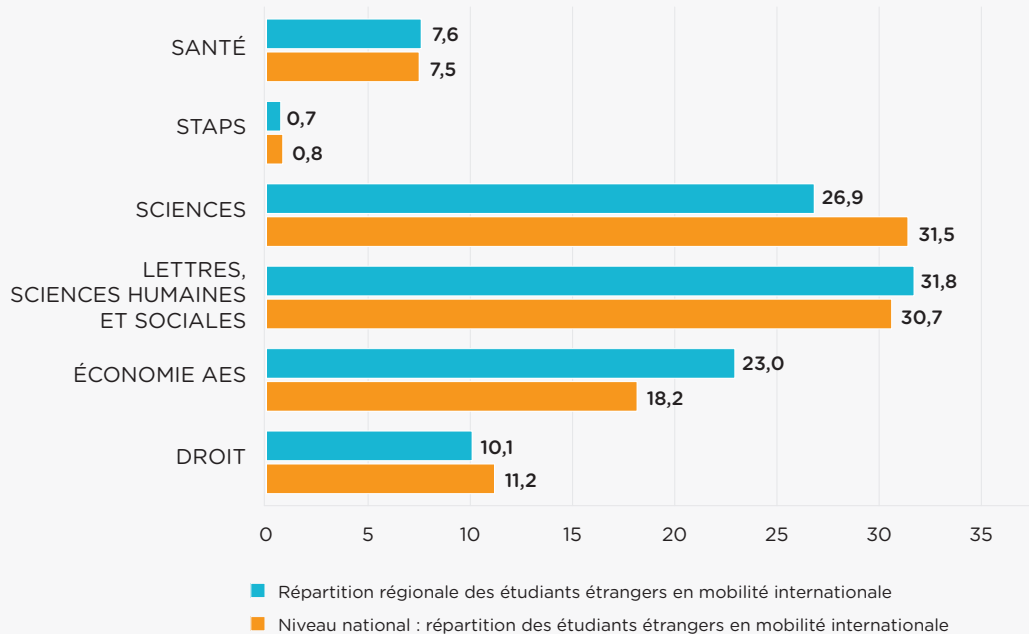
³Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, les écoles de journalisme et littéraires et autres écoles privées. Données provisoires en 2018-2019 pour les formations paramédicales et sociales (reconduction des données 2017-2018).

La filière Lettres, Sciences humaines et sociales réunit près d'un tiers des étudiants mobiles de la région (32 %), tandis que 27 % des étudiants mobiles suivent une formation en Sciences en

2018-2019. La troisième filière qui regroupe le plus d'étudiants étrangers en mobilité internationale au sein de l'Occitanie est celle d'Économie et AES (23 %).



Répartition des étudiants en mobilité internationale en Occitanie par discipline et origine dans les universités en 2018-2019



Champ : Région Occitanie, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)

En 2018-2019, la part d'étudiants mobiles inscrits en licence en Occitanie est élevée (51,4 % contre 42,8 % à l'échelle nationale). Les étudiants mobiles s'inscrivent moins en master que dans l'ensemble du pays (38 % contre 45,9 %).

La part des étudiants en mobilité diplômante parmi

les étudiants en mobilité internationale est particulièrement élevée en cursus master (96,9 %, soit + 6 points de % par rapport au niveau national). Dans l'ensemble, 92,4 % des étudiants mobiles sont en mobilité diplômante contre 90,1 % des étudiants mobiles en moyenne en France.



RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LES UNIVERSITÉS EN OCCITANIE PAR CURSUS ET ORIGINE EN 2018-2019

	Licence		Master		Doctorat		Total	
	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)
Amérique	800	80,3	600	94,2	300	88,7	1 700	86,8
Afrique subsaharienne	2 400	99,6	1 800	99,6	300	93,5	4 600	99,1
Maghreb	2 400	99,0	2 400	98,6	400	88,6	5 200	98,0
Asie & Océanie	2 300	91,6	1 500	96,2	600	94,3	4 400	93,5
Europe hors UE	500	88,3	200	96,1	100	85,4	800	90,2
Union Européenne (UE)	1 900	64,7	1 000	91,0	400	91,8	3 300	76,2
Effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	10 300	89,2	7 600	96,9	2 100	91,5	20 000	92,4
Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	51,4		38,0		10,6		100,0	
Niveau national : effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	84 800	88,3	91 100	90,7	22 500	94,7	198 400	90,1
Niveau national : répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	42,8		45,9		11,3		100	

Champ : Région Occitanie, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)

► Les actions du programme européen Erasmus +

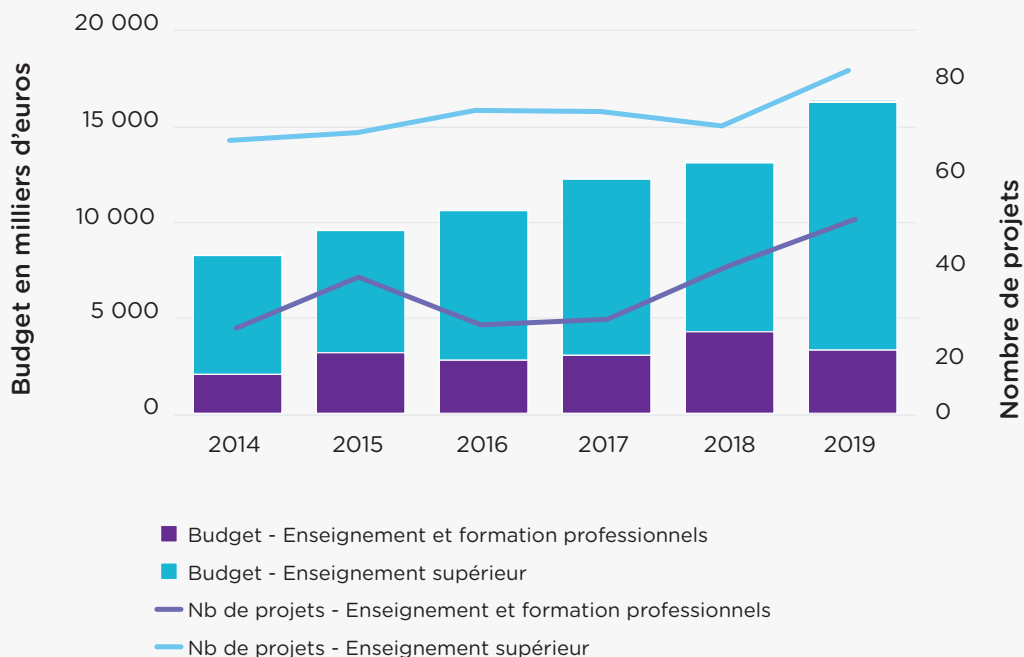
Lors de l'appel à propositions 2019, le programme Erasmus + a financé dans la région 134 projets de mobilité (45 dans le secteur de la formation professionnelle et 89 dans l'enseignement supérieur), et 8 projets de partenariats (5 dans la formation professionnelle et 3 dans l'enseignement supérieur) pour un montant total de 16 M€.

Concernant l'enseignement supérieur, la croissance suit la moyenne nationale autant en termes de mobilité sortante (respectivement + 19 %, versus + 21 %), alors que la mobilité entrante croît deux fois plus vite que l'ensemble du territoire (+ 11 %, contre + 5 % en 4 ans). En 2018-2019, près de 3100 étudiants étrangers sont ainsi venus en région Occitanie et plus de 4 500 étudiants régionaux ont réalisé une mobilité sortante via le programme Erasmus +.

Dans le secteur de la formation professionnelle, la dynamique est également très forte avec + 69 % en 4 ans en ce qui concerne le nombre de personnes sortantes, contre + 34 % en moyenne en France et + 59 % en termes d'arrivées (contre + 24 % sur l'ensemble du territoire). En 2018-2019, 1 760 apprenants ont réalisé une mobilité sortante et 1 000 apprenants étrangers sont venus réaliser leur stage en région Occitanie.

Les principaux pays de destination de la mobilité sortante sont les mêmes qu'au niveau national. Concernant la mobilité entrante, le premier pays d'envoi est l'Espagne pour le secteur de l'enseignement supérieur (3^e au niveau national) et le Royaume-Uni pour la formation professionnelle (5^e au niveau national).

Nombre de projets pilotés par un coordinateur localisé en Occitanie et budget correspondant (en milliers d'euros)



NOMBRE DE MOBILITÉS SORTANTES

		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Occitanie	3 640	3 810	3 950	4 320	4 530	19 %
	Total France*	38 900	41 210	43 780	46 990	49 870	21 %
	Part nationale	9 %	9 %	9 %	9 %	9 %	
Personnels de l'enseignement supérieur	Occitanie	250	250	310	380	450	80 %
	Total France*	2 670	2 970	3 370	3 940	4 530	53 %
	Part nationale	9 %	8 %	9 %	10 %	10 %	
Apprenants de la formation professionnelle	Occitanie	530	1 040	860	1 360	1 760	69 %
	Total France*	6 990	14 730	15 480	17 010	19 690	34 %
	Part nationale	8 %	7 %	6 %	8 %	9 %	

**Effectifs arrondis à la dizaine*

NOMBRE DE MOBILITÉS ENTRANTES

		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Occitanie	2 880	2 790	2 820	2 950	3 090	11 %
	Total France*	28 850	29 050	28 670	29 400	30 520	5 %
	Part nationale	10 %	10 %	10 %	10 %	10 %	
Personnels de l'enseignement supérieur	Occitanie	230	320	340	420	480	50 %
	Total France*	3 390	3 200	4 010	4 630	5 430	70 %
	Part nationale	7 %	10 %	8 %	9 %	9 %	
Apprenants de la formation professionnelle	Occitanie	450	630	780	920	1 000	59 %
	Total France*	3 100	4 160	4 620	5 130	5 160	24 %
	Part nationale	15 %	15 %	17 %	18 %	19 %	

**Effectifs arrondis à la dizaine*

PART DES FEMMES DANS LA MOBILITÉ CUMUL 2015-2016 À 2018-2019

	Mobilité entrante		Mobilité sortante	
	Occitanie	Total France	Occitanie	Total France
Étudiantes en mobilité d'études ou de stage	67 %	66 %	56 %	58 %
Personnels de l'enseignement supérieur	61 %	60 %	59 %	53 %
Apprenantes de la formation professionnelle	49 %	54 %	51 %	50 %
Total	63 %	64 %	55 %	55 %

NOMBRE DE DÉPARTS PAR DÉPARTEMENT EN 2018-2019*

	Enseignement supérieur	Formation professionnelle	Total
Ariège	0	50	50
Aude	20	130	150
Aveyron	20	100	130
Gard	200	310	510
Gers	10	40	50
Haute-Garonne	2 600	430	3 040
Hautes-Pyrénées	180	70	250
Hérault	1 530	240	1 770
Lot	0	60	60
Lozère	20	20	40
Pyrénées-Orientales	230	90	320
Tarn	130	170	300
Total	4 980	1 760	6 740

**Effectifs arrondis à la dizaine*

10 PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION DES MOBILITÉS SORTANTES EN 2018-2019

Pays de destination des mobilités sortantes de la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national	Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Espagne	888	1	1	Espagne	509	1	1
Royaume-Uni	824	2	2	Royaume-Uni	160	2	3
Allemagne	337	3	3	Italie	156	3	5
Irlande	329	4	6	Belgique	141	4	6
Belgique	300	5	5	Irlande	122	5	2
Italie	295	6	4	Allemagne	121	6	7
Suède	227	7	8	Pologne	89	7	9
Pays-Bas	204	8	7	Portugal	87	8	8
Norvège	183	9	13	Roumanie	58	9	15
Finlande	181	10	9	Malte	48	10	4

10 PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES MOBILITÉS ENTRANTES EN 2018-2019

Pays d'origine des arrivées dans la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national	Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Espagne	713	1	3	Royaume-Uni	172	1	5
Allemagne	601	2	1	Allemagne	172	2	1
Italie	406	3	2	Belgique	164	3	2
Royaume-Uni	359	4	4	Espagne	114	4	4
Belgique	251	5	5	Italie	80	5	3
Pologne	134	6	6	Pays-Bas	50	6	7
Irlande	111	7	9	Pologne	37	7	8
Roumanie	99	8	7	Croatie	35	8	18
Pays-Bas	95	9	8	Irlande	30	9	13
Grèce	78	10	13	Suède	26	10	10

► Les actions de la Région en faveur de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs

Soucieuse d'encourager les jeunes dans leurs expériences de formations éducatives et/ou professionnelles, la Région Occitanie mène une politique volontaire visant à soutenir financièrement les étudiants qui effectuent une mobilité à l'étranger dans le cadre de leur cursus de formation dans l'enseignement supérieur afin de consolider leur expérience, de préparer leur insertion professionnelle dans les meilleures conditions et d'améliorer leur connaissance d'une langue étrangère.

Dans le cadre de la nouvelle stratégie régionale en matière de jeunesse, la Région a défini des orientations qui visent à créer les conditions de l'égalité des chances, tant pour les jeunes que les territoires, et apportent aux jeunes un accompagnement dans une logique de parcours pour permettre l'insertion sociale et professionnelle, l'autonomie et le développement personnel. Ces orientations stratégiques s'articulent autour des objectifs suivants :

- agir sur les conditions de formation et d'accès à l'emploi pour l'insertion des jeunes ;
- améliorer les conditions de vie quotidienne

pour l'autonomie des jeunes ;

- favoriser l'apprentissage et l'exercice de la citoyenneté pour l'émancipation des jeunes.

La mobilité européenne et internationale est devenue un élément essentiel au service de l'insertion des jeunes. La Région Occitanie mène, à ce titre, une politique volontaire visant à soutenir financièrement les étudiants des établissements d'enseignement supérieur (EES) qui effectuent une mobilité à l'étranger dans le cadre de leur parcours d'enseignement supérieur afin de consolider les objectifs précités.

Le dispositif de soutien à la mobilité internationale des étudiants d'Occitanie concerne les étudiants inscrits en L3 minimum, M1, M2, BTS, DUT, DUETE, DUETI ou suivant une formation sanitaire et sociale, dans un EES des académies de Montpellier ou de Toulouse (délivrants des diplômes nationaux de Licence et Master et s'inscrivant dans le cadre du LMD), dans un des lycées d'Occitanie titulaires de la Charte Erasmus + ou dans un des établissements agréés par la Région au titre des formations sanitaires et sociales.

► Mode de gestion et moyens alloués à la mobilité internationale

LES MOYENS HUMAINS ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE			
Les services auxquels sont rattachés les sujets suivants	Direction	Service	Mode de gestion
La mobilité internationale sortante (étudiants et chercheurs de la région)	Direction des Relations européennes et internationales	Service Stratégie européenne et Mobilité internationale	Gestion mixte
La mobilité internationale entrante (étudiants et chercheurs étrangers)	0	0	0
Nombre d'ETP attribués			
À la mobilité sortante		2	
À la mobilité entrante		0	
Représentation à Bruxelles		8	

Les établissements d'enseignement supérieur partenaires de la Région au titre des aides à la mobilité internationale ne reçoivent aucune dotation relative à la gestion du dispositif.

LES MOYENS BUDGÉTAIRES ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE	
Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des étudiants de la région (sortante)	
En euros	5 000 000
Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des chercheurs de la région (sortante)	
En euros	0
Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des étudiants étrangers (entrante)	
En euros	0
Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des chercheurs étrangers (entrante)	
En euros	0

En 2018, 5 M€ ont été affectés à la mobilité sortante des étudiants de la région, permettant ainsi à plus de 3 500 étudiants d'être accompagnés dans leur

mobilité d'études ou de stage, parmi lesquels plus d'une centaine de jeunes de la filière sanitaire et sociale et 400 apprentis du supérieur.

► Montant et effectifs des dispositifs de bourses régionales

LES DISPOSITIFS DE BOURSES					
	Bourses d'études à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de stage à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de mobilité internationale pour les chercheurs de la région	Bourses pour les étudiants et stagiaires étrangers	Bourses pour les chercheurs étrangers
Enveloppe affectée (en milliers d'euros)	n.d.	n.d.	0	0	0
Effectifs bénéficiaires	1 410	1 360	0	0	0
Montant moyen par bénéficiaire (en €/semaine)	63	63	0	0	0
Montant maximum par bénéficiaire (en €/semaine)	63	63	0	0	0
Dont pourcentage de femmes	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Deux dispositifs régionaux d'aide à la mobilité internationale des étudiants coexistent :

- le premier, à destination des étudiants boursiers sur critères sociaux, est géré directement par les services régionaux via un portail en ligne ;
- le second, à destination des étudiants non-boursiers appartenant à un foyer fiscal dont le

QF est inférieur ou égal à 25 000 €, est géré par les établissements d'enseignement qui bénéficient à ce titre d'une subvention régionale. Dans le cadre de ce dispositif, les étudiants peuvent cumuler les aides de la Région avec celles d'Erasmus +.

Les étudiants en situation de handicap perçoivent une aide forfaitaire complémentaire de 600 €.

► Destination des étudiants*

PAYS DE DESTINATION DES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRE DE BOURSES RÉGIONALES 2018-2019						
	Étudiants en mobilité d'études		Étudiants en mobilité de stage		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Afrique subsaharienne	100	4 %	n.d.		100	4 %
Amérique	734	27 %	n.d.		734	27 %
Asie & Océanie	477	17 %	n.d.		477	17 %
Europe hors UE	72	3 %	n.d.		72	3 %
Maghreb	51	2 %	n.d.		51	2 %
Union Européenne (UE)	1 306	48 %	n.d.		1 306	48 %
indéterminé	0	0 %	n.d.		0	0 %
Total général	2 740	100 %	n.d.		2 740	100 %

* Les chiffres pour 2018 ne concernent que les étudiants ayant bénéficié d'une aide individuelle versée directement par la Région Occitanie, au moment de l'enquête, les effectifs concernant les mobilités réalisées dans le cadre du dispositif géré par les établissements d'enseignement n'étaient pas encore disponibles

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ D'ÉTUDES
1	Canada	397
2	Espagne	332
3	Royaume-Uni	316
4	Chine	90
5	Irlande	86
6	Allemagne	86
7	Etats-Unis	86
8	Italie	68
9	Pays-Bas	61
10	Suède	57

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ DE STAGE
1	Norvège	n.d.
2	Venezuela	n.d.
3	Sénégal	n.d.
4	Afrique du Sud	n.d.
5	Mauritanie	n.d.
6	Albanie	n.d.
7	Qatar	n.d.
8	Algérie	n.d.
9	Tanzanie	n.d.
10	Allemagne	n.d.

► Communication et actions de promotion

La Région Occitanie a cofinancé la plateforme régionale pour la mobilité internationale des jeunes baptisée Eole Occitanie et lancée fin 2015. Ce réseau des acteurs de la mobilité internationale a notamment réalisé un diagnostic présentant les acteurs et dispositifs

de la Région, les freins et motivations à la mobilité, les publics ciblés, les atouts de la mobilité pour l'employabilité ainsi que les facteurs de performance d'une mobilité apprenante.



La citation de la Présidente de la Région :

« Une expérience à l'étranger est clairement un plus sur le CV des jeunes. Les études récemment menées sur la mobilité européenne et internationale confirment que c'est un atout important pour leur employabilité. Côté employeurs, il y a aussi une vraie demande puisqu'une grande majorité d'entreprises estime qu'une expérience à l'étranger est un atout. Valoriser la mobilité internationale c'est donc donner à nos jeunes toutes les chances pour s'insérer rapidement et durablement sur le marché du travail, tout en vivant des expériences personnelles enrichissantes et épanouissantes ».

Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie.

► Exemple de dispositifs régionaux

Les étudiants peuvent bénéficier d'une bourse d'études ou de stage à l'étranger à condition d'être boursiers d'État ou de la Région, de forfaits mensuels s'ils ne sont pas boursiers et/ou d'une aide forfaitaire pour tous ceux

remplissant les conditions d'éligibilité relatives à la formation suivie et/ou à la destination choisie.

Le premier dispositif s'adresse aux étudiants de L3, Master, BTS, DUT, DUETE et DUETI

effectuant une mobilité comprise entre 6 et 36 semaines. Depuis la rentrée 2019, le montant de la bourse d'études et de stage est de 75 € par semaine pleine (5 jours ouvrés consécutifs). Ce dispositif est cumulable avec une bourse forfaitaire et d'aide au départ d'un montant de 600 € et réservée aux étudiants en situation de handicap.

Le deuxième dispositif est destiné aux étudiants non boursiers appartenant à un foyer fiscal dont le QF est inférieur ou égal à 25 000, inscrits en L3, M1, M2, DUT, DUETE, DUETI, effectuant une mobilité comprise entre 1 mois et demi et 9 mois. Depuis le 1^{er} janvier 2020, il s'agit soit d'un forfait « International - hors Europe » à hauteur de **300 €/mois**, soit d'un forfait « Europe » à hauteur de **250 €/mois** si l'étudiant ne bénéficie pas d'une bourse Erasmus + (ou de **150 €/mois** si l'étudiant bénéficie d'une bourse Erasmus +).

Ces deux dispositifs sont cumulables, sous conditions d'éligibilité, avec l'aide au départ et les aides forfaitaires. Ces dernières couvrent les étudiants boursiers ou non boursiers, les étudiants étrangers ainsi que les étudiants titulaires d'un contrat de travail inscrits dans une section de formation par apprentissage relevant de l'enseignement supérieur. La durée de la mobilité prise en charge est de 6 semaines minimum. Le montant de l'aide forfaitaire varie de 450 € à 600 € selon la nature du projet et la destination envisagée. Si le stage en entreprise se déroule dans une structure située dans l'une des 6 régions partenaires (Battambang-Cambodge, Sichuan-Chine, Kyoto et Aichi-Japon, Tubas et les Vallées du Nord-Palestine, Régions de l'Orient, Fès-Meknès et Casablanca Settat-Maroc, Aragon-Espagne), une aide forfaitaire de 450 € est accordée dans le cadre du forfait coopération. Le forfait « sanitaire et social - stage à l'étranger » alloue une aide forfaitaire de 450 €. Le forfait « apprentis » de 600 € est accordé aux étudiants titulaires d'un contrat de travail par apprentissage devant

effectuer un stage en entreprise ou un séjour d'études à l'étranger. Le forfait « pegasus » d'un montant de 450 € est accordé aux étudiants de la filière aéronautique qui réalisent une mobilité d'études de 3 mois minimum dans un établissement du réseau « pegasus ». Le chèque « eurocampus » d'un montant de 600 € est accordé aux étudiants qui réalisent une mobilité d'études ou de stage en Catalogne ou aux Baléares.

Le dispositif Erasmus +, mis en place en région Occitanie, vise à favoriser la mobilité de stage des étudiants des établissements d'enseignement supérieur de la filière Sanitaire et Social ainsi que la mobilité de formation ou d'enseignement des personnels de ces établissements. Un consortium regroupant la Région Occitanie et des établissements d'enseignement supérieur de la filière Sanitaire et Social de la région a été créé, afin de mettre en place un projet favorisant les mobilités européennes des étudiants de cette filière. Le stage effectué doit durer entre 2 et 12 mois. Le montant mensuel de cette aide dépend du pays de destination.

Par ailleurs, les CFA peuvent proposer aux apprentis d'effectuer des stages dans les 33 pays éligibles au programme Erasmus +, pendant 2 semaines et plus. La Région a participé à ces projets de mobilité en finançant les actions portées par les CFA. En Occitanie, près de 500 apprentis bénéficient chaque année d'une expérience de mobilité financée par la Région.

La Région est fortement engagée dans le développement de la mobilité internationale des jeunes apprenants au sens large. Les apprentis, jeunes en insertion issus des missions locales, stagiaires de la formation professionnelle issus des écoles de la 2nde chance et les élèves des filières sanitaires et sociales bénéficient tous aujourd'hui d'un soutien de la Région avec le concours des financements européens (Erasmus + et Interreg).

► Exemple de projet de mobilité Erasmus + en Occitanie



FICHE IDENTITÉ DU PROJET

Titre du projet : Mobilité professionnelle des apprentis de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées 2016/2018

Thématique : apprentissage

Secteur : enseignement et formation professionnels

Nature du projet : projet de mobilité

Nom du porteur de projet : Région Occitanie

Durée du projet : 24 mois (du 01/06/2016 au 31/05/2018)

Subventions Erasmus + : 568 613 €

PAYS PARTENAIRES : Allemagne / Belgique / Bulgarie / Espagne / Finlande
Irlande / Italie / Norvège / Portugal / Royaume-Uni

TITRE : Créer des synergies pour dynamiser la mobilité des apprentis

Un « Plan Apprentissage »

Renforcer la mobilité des apprentis est l'une des orientations phares du « Plan Apprentissage » lancé par la Région Occitanie en 2017. Concomitamment, un consortium de 34 CFA, de statuts variés, a reçu un fort soutien régional - assistance technique, ingénierie financière... - pour l'envoi de 426 apprentis en Europe pour 2 à 3 semaines. Ce projet Erasmus +, dont la première édition date de 2009, a pris de l'ampleur au moment de la création de la grande Région, ce qui a permis de cibler de nouveaux CFA, et notamment de petits établissements peu outillés pour la mobilité. En véritable chef d'orchestre, la Région s'attache à créer un effet levier à la fois en s'appuyant sur les réseaux et sur le savoir-faire d'acteurs du territoire, et en combinant différentes actions financières.

Une synergie des financements

Des crédits régionaux complètent la subven-

tion Erasmus +, en particulier pour la prise en charge des actions de préparation à la mobilité pour lesquelles des organismes labellisés « Europe Direct » sont sollicités. La Région encourage également la recherche de partenaires européens en organisant des visites d'études à l'étranger pour les personnels des CFA. Récemment, des représentants de CFA se sont rendus à Dresde, en Allemagne, grâce à un soutien de l'OFAJ ⁽¹⁾. Enfin, elle favorise les synergies avec d'autres projets en faveur de la mobilité des jeunes comme PyreneFP, un projet européen transfrontalier réunissant 6 régions situées de part et d'autre de la frontière franco-espagnole, ou encore un autre projet mené dans le cadre de Jeunesse III ⁽²⁾.

⁽¹⁾Office franco-allemand pour la Jeunesse

⁽²⁾Programme du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères soutenant des projets de coopération décentralisée portant sur la mobilité internationale et la formation professionnelle des jeunes

TÉMOIGNAGE

Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie

« Depuis la fin de ce projet Erasmus +, le consortium s'est étoffé pour regrouper 45 CFA. Convaincue que l'expérience de mobilité constitue un atout pour l'employabilité des jeunes, la Région soutient également la mobilité des jeunes en insertion professionnelle issus des missions locales et des écoles de la seconde chance, mais aussi la mobilité des élèves des filières sanitaires et sociales. Dans le souci d'une gestion efficace et cohérente, la Région a déposé, en 2020, un projet Erasmus + unique regroupant 96 établissements du territoire. »

+ POUR ALLER PLUS LOIN : <https://www.laregion.fr/>



LE RÉSEAU DES CHAMBRES DE MÉTIERS
ET DE L'ARTISANAT D'OCCITANIE,
ACTEUR DE LA MOBILITÉ DES
APPRENTIS EN EUROPE



LE RÉSEAU DES CHAMBRES DE MÉTIERS
ET DE L'ARTISANAT D'OCCITANIE,
ACTEUR DE LA MOBILITÉ DES
APPRENTIS EN EUROPE



LE RÉSEAU DES CHAMBRES DE MÉTIERS
ET DE L'ARTISANAT D'OCCITANIE,
ACTEUR DE LA MOBILITÉ DES
APPRENTIS EN EUROPE



LE RÉSEAU DES CHAMBRES DE MÉTIERS
ET DE L'ARTISANAT D'OCCITANIE,
ACTEUR DE LA MOBILITÉ DES
APPRENTIS EN EUROPE



